

BON DE COMMANDE

KIT DÉFLECTEUR POUSSIÈRES Syngenta Merlett

- ❶ Indiquez vos coordonnées complètes, en mentionnant bien le numéro de portable sur lequel le transporteur vous contactera afin de fixer avec vous la date et l'heure de la livraison.

Raison sociale :
Nom : Prénom :
Adresse :
.....
CP : Ville :
Tél. fixe : Portable : Email : @

- ❷ Indiquez le nombre de kit que vous souhaitez commander, après avoir vérifié sa compatibilité avec le modèle de semoir que vous utilisez (cf. tableau récapitulatif présent au dos du bon de commande).

DESIGNATION	QTÉ commandée	PRIX unitaire du kit en euros	TOTAL commande kit(s) en euros
Kit Déflecteur Poussières		195,00 € HT	
		Forfait livraison *	25,00 € HT
		Montant total HT	
		TVA 20 %	
		Montant Total TTC	

Code: VD

- ❸ Envoyez ce présent bon de commande accompagné de votre chèque libellé à l'ordre d'EFP Concept à l'adresse suivante :
EFP CONCEPT - COMMANDE KDM - 80, RUE CHANTAROT - 38210 VOUREY

A réception de votre commande, vous serez livré dans un délai de 10 jours ouvrés (selon les stocks disponibles).

* Le forfait livraison est valable pour une commande de 1 à 3 kits à une seule et même adresse.

Date de la commande : / /

Signature précédée de la mention "bon pour commande"

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes au présent bon de commande.

Tableau de compatibilité semoir

Marque	Modèle	Compatibilité kit déflecteur Mèrlett	Options non compatibles
MONOSEM	PNU	Oui	Trémies fertiliseurs "grandes capacités" Réutilisation de l'air de la turbine pour les fertiliseurs
	NC	Oui	
	NG+	Oui	
	NG+2	Oui	
	NG+3	Oui	
	NG+4	Oui	
	NX	Oui	
KUHN	Pneumasem I et II	Oui	Fertiliseurs
	Planter Junior	Oui	
	Planter 2	Non	
	Maxima I et II (avec sortie d'air vers le bas)	Oui	Fertiliseurs
	Maxima I et II (avec sortie d'air vers le haut)	Non	
GASPARDO	SP, Magica, Spring	Oui	Fertiliseurs "grandes capacités"
	MT, MTE, MTI, Monica, ST, SI, Sara, SP Dorada	Oui	
VICON RAU	Maxem	Oui	Toutes
	Unisem	Oui	
KVERNELAND ACCORD	Optima	Oui	Fertiliseurs
	Optima NT	Oui	
	Optima HD	Oui	
LELY	Lelysem	Oui	Fertiliseurs
	Benac	Non vérifiée à ce jour	Fertiliseurs

Non adaptable sur semoirs John Deere et Amazone.

NB : la présence d'un réservoir à engrais près de la sortie d'air de la turbine peut empêcher ou compliquer le montage du kit.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente font loi entre les parties et elles prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf conventions spéciales contractées par écrit. Toute livraison est soumise à l'acceptation expresse des présentes conditions de vente.

Produit :

Le Kit est fabriqué par la société Merlett France selon le cahier des charges de la société Syngenta Agro SAS en vue d'assurer un fonctionnement normal du semoir compatible et de canaliser vers le sol les poussières sortant de la turbine lors des semis de maïs. Cependant, les sociétés Merlett France, Syngenta Agro SAS, et EFP Concept qui le distribue, ne pourraient en aucun cas voir leur responsabilité engagée en cas de mauvaise installation et/ou d'utilisation anormale d'un déflecteur. Par ailleurs, ne pouvant présumer de l'état du semoir au moment de l'installation, leur responsabilité ne saurait être engagée sur d'éventuelles conséquences sur le semoir ou sur son fonctionnement ultérieur.

Commande :

Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable du prix et des descriptions du produit disponible à la vente. Il est de la responsabilité du client de valider la compatibilité du kit déflecteur Merlett avec le semoir à maïs utilisé avant de passer commande. Aucune annulation de commande ne sera acceptée si celle-ci est en cours de livraison ou de production. EFP Concept honorera les commandes dans la limite des stocks disponibles.

Paiement :

Le paiement se fait par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France. Le chèque, libellé à l'ordre de EFP Concept, doit parvenir avec la copie du bon de commande à :
EFP Concept - Commande KDM - 80, rue Chantarot 38210 VOUREY.
La commande n'est débloquée qu'à l'encaissement du chèque.

Frais de port et livraison :

La livraison est effectuée dans un délai de 10 jours ouvrés. Sauf cas de force majeure, les délais de livraison indiqués ne seront que dans la limite des stocks disponibles. La responsabilité de EFP Concept ne saurait être engagée en cas de retard de livraison, et ce pour quelque cause que ce soit, par conséquent aucune demande d'indemnisation ne pourra être réclamée par l'internaute à EFP Concept.

Les livraisons sont effectuées par transporteur et EFP Concept garantit le bon acheminement des produits.

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage et la conformité du produit livré, et d'émettre le cas échéant toute réserve sur le bordereau de livraison du transporteur.

Les frais de port sont fixés à 25 euros HT pour une commande de 1 à 3 kits et de 45 euros HT pour une commande de 4 à 6 kits sur une seule et même adresse. Au-delà de 7 kits et plus, les frais de port sont offerts.

IMPORTANT : vous devez vérifier la conformité de la marchandise au moment de sa réception et avant de signer le bon du transporteur. Vous devez indiquer sur le bon du transporteur et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de votre signature toute anomalie concernant la livraison (produit endommagé, colis vide, ...).

Aucune demande de remboursement ni aucune réexpédition de colis ne peuvent être prises sans cela par nos services.

Vous devrez intégralement confirmer les réserves au transporteur au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la réception du ou des kits et transmettre une copie de ce courrier à : EFP Concept - Service Déflecteur - 80, rue Chantarot 38210 VOUREY

Si la marchandise nécessite de nous être renvoyée, elle devra l'être dans les sept jours ouvrés suivant la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour de la marchandise ne pourra être accepté que dans son état d'origine (emballage, accessoires, notice ...).

Droit applicable - Litiges :

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

Seul le tribunal de Grenoble est compétent en cas de litige.

Dans l'hypothèse où un litige naîtrait de la présente relation contractuelle, le Client et EFP Concept s'engagent avant toute action judiciaire à rechercher une solution amiable.